



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 017-200041689-20250519-CC2025_075-DE



Conseil Communautaire du 19 mai 2025

Objet : Subventions actions économiques 2025

Numéro de délibération : CC2025_075

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 13 mai 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Jacques BARON, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Fabrice HILLAIRET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Alain FOUCHER, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, François BERTHON, Michel FILLEUL, Liliane BEGUE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Thierry GIRAUD, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Anne DELAUNAY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Renée BONNEAU, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU

Absents excusés ayant donné procuration :

Régis DUTHILLE donne pouvoir à François BOURGEOIS
Thierry GOUJEAUD donne pouvoir à Michel FILLEUL
Olivier FOUCHE donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Maurice PERRIER
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Catherine BAUBRI donne pouvoir à Anne DELAUNAY
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Daniel LAGARDE
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Michel LAPORTERIE
Annie PEROCHON donne pouvoir à Jean-Claude GODINEAU

Absents :

Fabien BRODU, Rémi LAMARE, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Gilles VENNEN, Marie-Agnès BEGEY, Hubert COUPEZ, Philippe LACLIE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Didier COSSET, Germain HENNION, Danièle PERAUD, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Emmanuelle CAIVEAU, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Michel

GARNIER, Wilfrid HAIRIE, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-R, Maurice PINEAU, Corinne ETOURNEAU, Gaëlle TANGUY, Hénoc CHAUVREAU, Pierre-michel MARCH, Frédéric EMARD, Francis GUAY, Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, Francine MINEAU, Suzette MOREAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Secrétaire de séance :

Gérard BIELKA

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

SERRA Johanna

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 75

Votants : 86

Pouvoirs : 12

Publication (affichage) ou notification du :

Subventions actions économiques 2025

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
 Reçu en préfecture le 10/06/2025
 Publié le 10/06/2025
 ID : 017-200041689-20250519-CC2025_075-DE



Considérant les demandes de subventions détaillées ci-dessous,

Considérant qu'il n'existe pas de budget dédié aux projets associatifs économiques mais que certains projets de par leur dimensionnement, leur ancrage, leur rayonnement, leurs retombées contribuent à la création de richesses économiques en local, il est proposé de répondre partiellement aux demandes comme suit :

Nom du bénéficiaire	Subvention obtenue 2023	Subvention obtenue 2024	Budget prévisionnel 2025	Subvention sollicitée 2025	Subvention proposée 2025	Commentaires
Cultivateurs de Chanvre Trézence Boutonne	2 700 €	13 680 €	70 500 €	12 000 €	12 000 €	Poursuite de l'appui au développement de la filière chanvre. - augmentation des surfaces agricoles. - organisation, transformation et commercialisation - communication et promotion Parallèlement portage d'une étude de faisabilité (2nd phase) par le Symbo, dans le cadre de village d'avenir. Avis favorable.
SYMBO			200 000 €	5 à 10 % du montant à charge du SYMBO (30 000 €) soit 3 000 €	3 000 €	Portage de l'étude pour la structuration d'une filière chanvre dans la vallée de la Trézence. Cette 2nde phase consiste en la conception du modèle économique, juridique et environnemental de l'unité de défilage. Coût prévisionnel de 200 000 € (Agence de l'eau 140 000 €, Région 20 000 €, Département 5 000 €, Banque des territoires 20 000 €, Symbo 12 000 € et CDC 3 000 €). Confirmation règlementaire. Pas d'obligation d'autofinancement à 20 % par le porteur de l'étude car relève d'une dépense de fonctionnement. Avis favorable.
Réseau initiative Charente-Maritime	0 €	1 500 €		5 000 €	1 500 €	Demande d'adhésion chaque année. Financement par la Région et les territoires. Forte activité en 2024 : 4 comités, 15 projets présentés, 14 avis favorables, 213 000 € prêt d'honneur au total, 15 215 € en moyenne. Proposition de la commission de donner une aide de 1 500 €.
Entrepreneuses			9 118 €	1 500 €	500 €	Contribution à un projet d'exposition dédié à la valorisation de la femme dans le monde entrepreneurial des VDS. A eu lieu du 3 au 9 mars.
Interbio	0 €	2 250 €	11 244 €	2 250 €	2 250 €	Forum VBO qui a eu lieu le 4 avril 2025 Action conduite à la demande de VDS communauté en lien avec la valorisation de Vals Bio Ouest, dans le cadre du schéma de développement économique. Avis favorable.
Sous-total Economie	2 700 €		279 618 €	20 750 €	19 250 €	

Les crédits sont inscrits au budget 2025.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire, après avis favorable de la commission développement économique réunie en séance du 28 avril 2025 :

- d'approuver les attributions de subventions comme présentées,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Monsieur Thierry Giraud, membre de Cultivateurs de chanvre Trézence Boutonne, ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité.

- Pour : 78
- Contre : 2
- Abstention : 6

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 017-200041689-20250519-CC2025_075-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,